

Lettre d'information PERICLES

Cas d'étude - Bretagne

NUMÉRO 2



FOCUS

L'inventaire du patrimoine maritime bâti

ACTU

Webinaire de présentation ICOMOS France

VIDÉO

Mini-série documentaire : Des femmes et des algues

DATES

À
VENIR



PRESERVING
AND
SUSTAINABLY
GOVERNING
CULTURAL
HERITAGE AND
LANDSCAPES
IN EUROPEAN
COASTAL AND
MARITIME
REGIONS

EDITO

Pour cette nouvelle lettre d'information, nous vous invitons à poursuivre la découverte des travaux menés dans le cadre du projet PERICLES, en vous présentant les résultats issus de l'inventaire mené au sein de 5 communes du golfe du Morbihan. Vous y trouverez également toute l'actualité du projet et des webinaires, ainsi que quelques dates d'événements estivaux pour la préservation et la valorisation du patrimoine maritime.

Bonne lecture !



(c) Peinture de René-Yves Creston - Collection personnelle de Pierre-Yves Le Rouzic

Les équipes françaises de PERICLES



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement n° 770504.

AMURE (UMR 6308) - Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNRGM)
contact et **abonnement** : sybill.henry@univ-brest.fr

(c) Canva & Icones8

Le patrimoine culturel immatériel, qu'est-ce que c'est ?



(c) Festi-Noz en Bretagne - Association « Bretagne Culture Diversité » (BCD)

Selon la définition de l'**UNESCO**, le patrimoine culturel immatériel (PCI) :

« comprend [...] les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises [de générations en générations] comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances [empiriques et linguistiques ainsi que les] savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel [et gastronomique] »

Le PCI **évolue** selon son **environnement naturel et social** et peut se **transmettre** au cours du temps. C'est le cas par exemple des **chants**, des **danses** ou des **savoir-faire traditionnels**. Constituant un élément fort de l'**identité culturelle** des **communautés locales**, le PCI contribue au maintien du **multiculturalisme** dans notre société moderne et mondialisée. Cependant, le PCI est fragile et peut **disparaître** si rien n'est mis en œuvre pour le conserver et pour assurer sa transmission aux générations futures.

A l'échelle internationale, plusieurs outils ont été mis en œuvre par l'**UNESCO**, suite à la **convention de 2003** qui intègre la notion de « **patrimoine immatériel** » dans la définition du patrimoine et encourage à sa valorisation. Les principaux outils pour la sauvegarde du PCI sont :

- La liste du patrimoine culturel immatériel de l'**humanité**
- La liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une **sauvegarde urgente**
- Le registre des **meilleures pratiques** de sauvegarde

A l'échelle nationale, les États signataires de la convention s'engagent à établir un **inventaire national du PCI**. En France, c'est le **Ministère de la Culture** qui est en charge de cet inventaire. La Bretagne compte près de **71 éléments** de PCI inventoriés : jeux de la grenouille ou du trou du chat (*patigo* en breton) ; savoir-faire des tourneurs sur bois ou des vanniers ; festi-noz ; rites ; chants ; lutte bretonne (*gouren*) ; récolte du goémon de rive, etc. A partir de cet inventaire national, des **candidatures** peuvent être adressées à l'**UNESCO** pour l'inscription d'un de ces éléments sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En France, de nombreux organismes agissent pour la préservation et la promotion du PCI sous l'égide du **Ministère de la Culture** et du **Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel** (CFPCI) : fédérations, ethnopôles, associations, offices du patrimoine, etc. En Bretagne, l'**association « Bretagne Culture Diversité »** (BCD) promeut et encourage la diffusion et le partage des **connaissances** relatives au PCI régional.

Le **PCI en quelques dates** :

- 2003** - Convention pour la sauvegarde du PCI par l'**UNESCO**
- 2006** - Ratification de la convention par la France
- 2012** - Inscription des Festi-Noz sur la liste représentative du PCI de l'humanité
- 2016** - Introduction officielle du PCI dans la définition du patrimoine en France

Plus d'informations sur les sites internet du **Ministère de la culture**, du **CFPCI** et de l'**association BCD**, ainsi que dans le document de l'**UNESCO** « Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? » ([disponible ici](#))

VIDÉO

Mini-série documentaire : Les femmes et la mer en Bretagne - Les algues

On vous en parlait dans notre dernière lettre d'information ! **Laure Zakrewski** était de nouveau sur le terrain, caméra et micro en main, pour réaliser le portrait de **Catherine Galliou, récoltante d'algues de rives en Finistère**. Cette vidéo fut réalisée avec le soutien des projets de recherche **IDEALG** et **PERICLES**, le réseau européen **AKTEA** regroupant les femmes de la pêche et de l'aquaculture et le Syndicat des récoltants professionnels d'algues de rives de Bretagne (**SRPARB**).

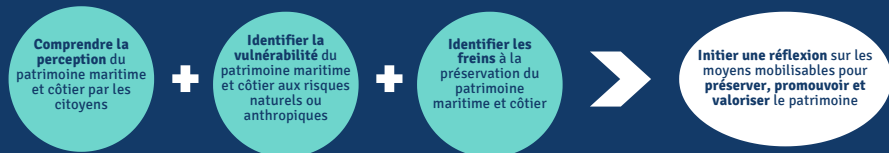


Pour voir ou revoir la vidéo, rendez-vous sur la chaîne youtube du projet **PERICLES** ([ici](#))

L'inventaire du patrimoine bâti maritime dans 5 communes du PNRGM

Depuis 2017, le **Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan** (PNRGM) contribue, en partenariat avec la **Région Bretagne**, à l'**inventaire du patrimoine bâti maritime littoral** sur son territoire à des fins de **préservation** et de **valorisation**. Chaque année, des missions d'inventaires sont conduites dans une ou plusieurs communes adhérentes du PNRGM pour identifier le patrimoine bâti maritime. Au cours de ces 4 dernières années, **17 communes littorales*** ont fait l'objet d'un travail d'inventaire, représentant plus de **850 éléments inventoriés sur 400 km de linéaire côtier**. Il est réalisé selon le protocole développé et mis en œuvre par la Région Bretagne dans le cadre de « **L'inventaire général du patrimoine culturel en Bretagne** ».

En 2019, la mission d'inventaire intègre le projet PERICLES et son étude de cas « Inventaire du patrimoine bâti maritime ». Les **5 communes** concernées par ce travail sont **Plougoumelen, Pluneret, Le Bono, Crac'h et Baden**. Une **approche participative** de l'inventaire a été menée pour encourager l'implication des citoyens dans les processus de préservation du patrimoine bâti maritime côtier, aidant ainsi à :



En complément de ce travail d'inventaire, des **restitutions publiques** seront organisées en 2020 afin de sensibiliser les habitants aux **valeurs patrimoniales, paysagères et identitaires** du patrimoine maritime et côtier. Une première restitution sera organisée sur les communes de Pluneret et du Bono dans le cadre du cycle de conférences organisé pour les **Journées du Patrimoine** par la Région Bretagne. Le travail d'inventaire est réalisé au travers de **4 étapes** :

1 Mission de terrain et collecte des données

Les éléments du patrimoine maritime et côtier sont **recensés** directement sur le terrain à l'aide d'une tablette numérique équipée d'un logiciel d'inventaire développé et mis à disposition par le service régional de l'Inventaire. Ce logiciel permet de **géo-localiser**, de **photographier** et d'**enregistrer** chaque élément du patrimoine bâti identifié par le chargé.e d'inventaire. Au sein des **5 communes** de l'étude de cas PERICLES, plus de **250 éléments patrimoniaux** ont été identifiés et inventoriés sur **94 km de linéaire côtier**.

2 Traitement des données

Les données collectées sont ensuite actualisées et mises en ligne sur « Kartenn », l'**outil cartographique** du service régional de l'Inventaire. Cette étape permet de compléter les informations recueillies lors de la phase précédente (dénomination, datation, matériaux, état de conservation, etc.). Elle permet également de **classer** les éléments patrimoniaux identifiés au sein de **9 thématiques** :

- **Signalisation et surveillance des côtes et du trafic maritime** (phares, casernes de douaniers, etc.)
- **Défense militaire des côtes** (fortification, etc.)
- **Liaisons maritimes et passages** (cale, jetée, etc.)
- **Vie des populations littorales** (chapelle, etc.)
- **Ensembles portuaires**
- **Éléments de protection contre l'érosion et la submersion** (digue)
- **Transformation des ressources marines** (criées, etc.)
- **Activités artisanales et industrielles liées à la navigation** (chantier naval, etc.)
- **Exploitation des ressources marines** (ostréiculture, pêche, etc.) **et du milieu littoral** (moulin à marée, etc.)

3 Réalisation des dossiers d'études

En complément de ces informations, des **dossiers d'études** plus complets et détaillés peuvent être réalisés grâce à la base de données en ligne « GERTRUDE - Groupe d'étude, de recherche technique, de réalisation et d'utilisation du dossier électronique ». GERTRUDE est un **outil gestion** et de **diffusion des données** de l'inventaire mis en place dans plusieurs régions françaises afin de produire des données homogènes à l'échelle nationale. Au cours des inventaires menés par le PNRGM, plusieurs dossiers d'études ont été produits, notamment sur les moulins à marée et les salines.

4 Valorisation des résultats

L'inventaire vise à améliorer et **rendre accessible la connaissance** de ce patrimoine, à mettre en avant sa valeur patrimoniale, paysagère et identitaire et à rendre compte de son état de conservation à un instant donné. Son identification permet de déterminer son degré de **vulnérabilité** face à différents **facteurs naturels** (érosion, submersion, etc.) et **anthropiques** (surréquentation, incivilités, etc.) et ainsi d'aider à la définition d'action de gestion et de valorisation. Les éléments de patrimoine inventoriés et leurs répartitions spatiales sur le territoire sont consultables sur le site « **Kartenn** ».

(*) Saint-Philibert, Locmariaquer, Crac'h, Auray, Pluneret, Le Bono, Baden, Arzon, Plougoumelen, Saint-Gildas-de-Bibny, Arradon, L'île d'Arz, Séné, Le Hézo, Ambon, Dangnan, Le Tour-de-l'Arc

ACTUALITÉS

Webinaire « ICOMOS France : une définition et 5 principes pour la valorisation des espaces patrimoniaux »

Animé par **Irène Bégulier** du PNRGM, le deuxième webinaire PERICLES s'est tenu le 24 juin dernier. **Isabelle Palmi** (Directrice de ICOMOS France) a d'abord présenté le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et l'action scientifique de sa section française (ICOMOS France) qui résulte des différents **groupes de réflexion nationaux**. Dans un second temps, **Jean-Pierre Thibault** (Inspecteur général de l'administration du Développement Durable et Administrateur de ICOMOS France) a présenté les résultats du groupe de réflexion sur les « **sites, paysages et espaces patrimoniaux** » de ICOMOS France. Selon ce groupe, **cinq principes méthodologiques** peuvent être pris en compte pour la **valorisation d'un espace patrimonial** d'un point de vue **économique et social** :

- 1 Rechercher **collectivement** les **valeurs naturelles et culturelles** d'un site ou d'un territoire
- 2 Donner une place majeure aux **habitants** et aux **acteurs locaux**
- 3 Définir une **vision à long terme** et matérialisée par des réalisations tangibles
- 4 **Évaluer** et suivre le projet
- 5 Prendre en compte du **caractère évolutif** du **patrimoine naturel, paysager ou culturel**

Les deux intervenants ont ensuite répondu aux nombreuses questions posées par les participants portant sur les thématiques suivantes : l'**identification** des espaces patrimoniaux à valoriser ; la place du **patrimoine immatériel** ; la prise en compte du **tourisme** dans les démarches de valorisation ; les **approches participatives** à utiliser et à développer ; etc.

Présenté en français, ce webinaire est disponible sur le site internet du projet PERICLES dans la rubrique « **webinars** » et sur le site du **PNR du Golfe du Morbihan**



(c) Participants au webinaire ICOMOS à Locmariaquer - Jacques Mades

Webinaire ICOMOS : un véritable succès en France et à l'international

Ce sont près de **105 personnes** originaires de **19 pays** qui ont suivi ce second webinaire. A **Locmariaquer**, commune du Golfe du Morbihan participant aux travaux du projet PERICLES, une **dizaine d'habitants** l'ont suivi, en direct, dans une salle de la mairie aménagée pour l'occasion et ont pu poser leurs questions aux deux intervenants.

DATES À RETENIR

23
Juillet
2020

Troisième webinaire du cycle de conférence PERICLES

Map Your Heritage ! La plateforme de cartographie en ligne pour le patrimoine maritime

Ce troisième webinaire, présenté par **Sarah Knight** de l'**Université de York** (Royaume-Uni) propose une immersion dans le **portail cartographique et participatif** en ligne développé dans le projet PERICLES. Ce webinaire sera en anglais et vous pouvez dès à présent vous inscrire [ici](#)

Jusqu'au
31 août
2020

#Objectif patrimoines

Et si vous profitez de l'été pour participer au concours « **#Objectif patrimoines** » ? Les trois réseaux patrimoniaux « **Communes du Patrimoine Rural** », « **Petites Cités de Caractère®** » et l'« **Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques** » mettent à l'honneur les **go cités labellisées de Bretagne** et vous proposent « **l'eau** » comme thème principal de cette deuxième édition. Gratuit et ouvert à tous, il vous suffit de vous inscrire sur le site « **Patrimoines de Bretagne** ».

Jusqu'au
21 août
2020

Regard(s) sur mon territoire !

Encore de la photo pour mettre en avant le patrimoine local ! Le concours « **Regard(s) sur mon territoire !** » est proposé par « **Golfe du Morbihan - Vannes agglomération** » et vous invite à photographier ce qui constitue, selon vous, les **richesses** et les **spécificités patrimoniales** du territoire : un lieu, un paysage, une architecture, une pratique culturelle ou artistique, etc. Gratuit et ouvert à tous, vous pouvez vous inscrire sur le site de « **Golfe du Morbihan - Vannes agglomération** ».